



## Coriolis rien envoyé à coriolis

Par **wolfgang**, le **06/02/2015** à **17:47**

L'entreprise coriolis m'a contacté par tel.

Leur proposition me plaisait (nouveau portable 14.-€/mois / 3 heures de com.)

j'ai accepté oralement (ils ont dit d'être de la part de SFR - mon fournisseur ) mais je n'ai pas envoyé aucun document:

j'ai demandé chez SFR si cela est en ordre et VOICI ils m'ont dit que ce n'est pas de leur entreprise.

Mon essai de téléphoner à Coriolis n'a pas réussie : personne décroche.

Dois-je faire encore une autre démarche ?( d'après moi il n'y a pas de contrat parce que : annonce trompeur d'être de SFR)

Par **moisse**, le **07/02/2015** à **09:36**

Bonjour,

Cette entreprise est un opérateur téléphonique indépendant qui utilise les réseaux existants, comme de nombreux opérateurs

[citation]d'après moi il n'y a pas de contrat parce que : annonce trompeur d'être de SFR)  
[/citation]

D'après moi vous avez mal entendu ou mal compris.

Alors que faire ?

\* Si vous avez communiqué vos coordonnées bancaires sous forme de RIB/IBAN téléphonique, vous devez révoquer l'autorisation auprès de votre banque.

\* sinon attendre le contrat et utiliser le droit de rétractation si vous n'avez pas commencé à utiliser le service.

Par **wolfgang**, le **07/02/2015** à **12:47**

J'ai écrit une lettre A/R à cette entreprise.

"Il n'y a pas de contrat parce que : annonce trompeur d'être de SFR

En tout cas j'annule tout et si contrat est (votre avis) je résilie dans les délais légaux."

ma banque est informé ... de ma part.

Dois-je faire autre chose ??

Par **Tisuisse**, le **07/02/2015** à **12:50**

Bonjour wolfgang,

OUI, commencer par dire "bonjour" et "merci d'avance" comme précisé dans la charte.

Par **wolfgang**, le **08/02/2015** à **11:47**

bonjour et MERCI d'AVANCE